Publié 16. août 2026, 12:12

VOTATIONS DU 27 SEPTEMBRE

La neutralité suisse est loin d'avoir toujours été la même

À l'approche du vote sur la neutralité, l'histoire montre que ce principe suisse a beaucoup évolué au fil des siècles.

354 156 2 Marquer

L'histoire est au cœur de l'initiative «Sauvegarder la neutralité suisse», soumise au vote le 27 septembre. Ses partisans veulent inscrire une neutralité plus stricte dans la Constitution, notamment en limitant les sanctions économiques. L'historien et co-initiateur René Roca y voit un retour à une «neutralité intégrale» qui aurait été progressivement abandonnée. Son confrère Sacha Zala conteste l'idée d'un modèle historique figé. «L'histoire montre que la neutralité suisse a été couronnée de succès précisément lorsqu'elle a su s'adapter pragmatiquement aux réalités politiques», a-t-il déclaré à la RTS.

Mais l'histoire tend à montrer que la neutralité suisse n'a rien d'immuable. Avant 1515, les Confédérés pratiquent même un expansionnisme militaire agressif. Après la défaite de Marignan, ils se retirent progressivement des conflits européens tout en fournissant massivement des mercenaires, notamment à la France. Cela marque un tournant d'une politique offensive vers une politique plutôt défensive. Ce n'est qu'en 1815, au Congrès de Vienne, que la «neutralité perpétuelle» de la Suisse est reconnue internationalement.

Dans l'histoire contemporaine

Le débat, ravivé par les prises de position de la Suisse avec la guerre en Ukraine, est plus ancien. Même sans engagement militaire, la Suisse a appliqué des sanctions économiques pendant la Guerre froide contre le communisme, puis contre l'Irak dans les années 2000. Pour René Roca, il faut revenir à une «neutralité intégrale» sans ces sanctions. Sacha Zala défend, au contraire, une neutralité souple, dont le succès tient à son adaptation aux réalités politiques.